

Nb de Conseillers : 15

- En exercice : 15
- Présents : 12
- Votants : 14

Objet :
Motion de soutien / Mise à niveau de la RCEA

L'an deux mille dix, le vingt cinq novembre, vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mademoiselle CHARTIER Janine, Maire.

Présents : Melle CHARTIER Janine – M LABBE Guy - M PERICHON Jean Jacques – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme MONTERET Nelly - M BORNET Emile - M GUINET Philippe – M SEGAUD Gilles – M FAYET Alain –Mme MATAGNE-NUGUES Sylvie- M. ROUAULT Lionel – M. MALCOIFFE Jean Pierre

Absentes : Madame PRONCHERY Béatrice, Mademoiselle TRONCY Véronique, Madame CHEVALIER Claudine

Pouvoirs : Mademoiselle TRONCY Véronique donne pouvoir à Monsieur MALCOIFFE Jean-Pierre, Madame CHEVALIER Claudine donne pouvoir à Monsieur PERICHON Jean-Jacques

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 novembre 2010

Secrétaire de séance : Monsieur SEGAUD Gilles

Motion de soutien / Mise à niveau de la RCEA

Pour la mise à niveau de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) entre le 04 novembre 2010 et le 04 février 2011, l'Etat lance une procédure de débat public. Les réunions de travail engagées en 2009 et le 13 octobre 2010 au Conseil Général de l'Allier avec l'ensemble des Communes concernées par les 90 km du tracé dans l'Allier, ont mis en évidence les enjeux suivants :

- Un trafic en forte évolution avec un taux annuel d'augmentation de plus de 5% correspondant au double de celui constaté sur les routes nationales et qui conduirait à la saturation de la voie en 2018 avec près de 24 000 véhicules par jour dont 7 500 poids lourds, si ce taux se maintenait.
- La mise en évidence d'un trafic d'évitement empruntant le réseau routier départemental par tous les usagers y compris par les poids lourds en transit qui fragilisent notre patrimoine routier et la sécurité des déplacements.
- Une accidentalité inacceptable qui place la RCEA parmi les 4 itinéraires les plus dangereux du projet de schéma national des infrastructures de transport. Entre 2005 et 2009 sur la liaison A71 – A6, on dénombre 174 accidents occasionnant 74 tués, 204 blessés graves et 119 blessés non hospitalisés.
- Un réel déficit pour le développement économique de notre département et plus généralement une attractivité du territoire pénalisée par les dysfonctionnements d'une route inadaptée aux exigences de déplacement (temps de parcours, aires de service et d'arrêt...) et à la bonne irrigation des territoires traversés.



INFORME DE LA DEMARCHE DE DEBAT PUBLIC ET FORT DE CE CONSTAT, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LE DONJON REUNIT LE 25 NOVEMBRE DECLARE A L'UNANIMITE :

- L'urgence de la réalisation de cette mise à niveau de la RCEA sur l'ensemble de son tracé dans le département de l'Allier,
- Son accord avec la procédure de concession pour réaliser cette mise à niveau dans les meilleurs délais, sachant que la partie d'aménagement retenue doit correspondre au maintien des échangeurs et à la gratuité pour les déplacements locaux. Cet engagement ne doit pas pénaliser les travaux des programmes d'aménagement prévus par l'Etat (PDMI, Programme de Développement et de Modernisation des Itinéraires 2010 -2014)
- La nécessité de prévoir des aménagements de sécurité efficaces dans l'attente de la mise en service de cette route express à 2x2 voies et de poursuivre les travaux d'aménagement,
- Le Conseil Municipal de LE DONJON s'engage à mobiliser l'ensemble des citoyens de son territoire pour s'exprimer auprès de la commission du débat public sur ce projet de mise à niveau de la RCEA.

P.E.C.,
Le Maire

